

L'épée
garde la
cité



Le Petit Epéardais

Le mot du maire

Chères Epéardaises, chers Epéardais,

Voilà maintenant presque deux années que le nouveau conseil est en place, il me semble important de vous communiquer le bilan de l'année écoulée.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition les éléments concernant la finance, les travaux, la vie scolaire et associative.

Comme vous avez pu le constater, de multiples travaux ont été réalisés courant 2009 et nos projets pour 2010 sont plus ambitieux à condition que les nouvelles réformes annoncées ne se fassent pas au détriment des collectivités et plus particulièrement de nos communes.

La modification ou suppression de la taxe professionnelle et bien d'autres pourraient pénaliser nos projets. Nous nous devons de prévoir pour l'année 2010 mais aussi d'anticiper pour les trois prochaines années à venir dans un souci majeur de ne pas faire subir à nos administrés une fiscalité trop importante qui occasionnerait une gêne dans le budget des ménages.

Mais gardons confiance et avançons afin d'améliorer le bien être de notre commune.

Aussi je profite de ce début d'année 2010 pour vous souhaiter ainsi que tout le conseil municipal nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

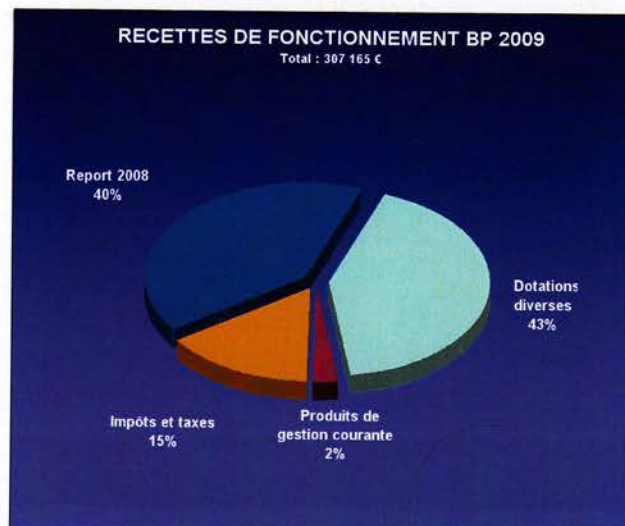
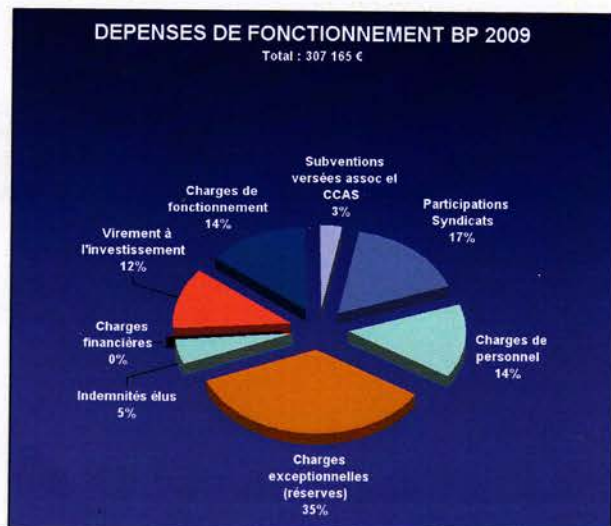
Bonne lecture et Bonne année à toutes et à tous.

Jean-François Guérout



Budget 2009

Le budget 2009 voté à l'unanimité pour des dépenses de fonctionnement de 307 165 € et des recettes en équilibre de 307 165 €.



Infos Mairie :

Secrétariat : Madame Sylvie Monnier
Tel: 02.32.35.20.69 - Fax: 09.70.62.59.19.

mairie.epégard@wanadoo.fr

Permanences :

Lundi de 17h15 à 19h00
Jeudi de 10h00 à 11h45

Réservation de la salle polyvalente :

Madame Ida Kulhaneck
Tél. : 02.32.35.38.12 (le soir de préférence)



Le recensement

Toute la population d'EPEGARD sera recensée entre le **21 janvier et le 20 février 2010**.

A cet effet, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire se rendra à votre domicile à partir du **jeudi 21 janvier 2010**.

Notre agent recenseur, Mlle Carole BERANGER, a déjà effectué le recensement en 2005 et pour les personnes présentes à cette époque, elle ne sera donc pas une inconnue.

Vous trouverez ci-contre sa photo :



Urbanisme

Année 2009	Déposés	Acceptés
Nombre de certificat d'urbanisme	21	10
Nombre de permis de construire	8	8

Groupement de gendarmerie
départementale de l'Eure
Compagnie de LOUVIERS
26 place de la République
27400 LOUVIERS
Téléphone : 02 32 40 19 17
Télécopie : 02 32 40 93 37
gpe.louvi@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Les cambriolages ne sont pas une fatalité



- Selon l'observatoire national de la délinquance (OND), la tendance des cambriolages est à la hausse. Celle-ci s'élève à près de 12% sur douze mois pour les cambriolages dans les résidences principales ce qui représente 17 474 faits constatés, soit un rythme d'une effraction toutes les trois minutes.

- Certaines précautions qui relèvent du bon sens peuvent vous éviter ces intrusions :

- Si vous êtes absent pendant la journée, utilisez systématiquement les moyens de fermeture (serrures, verrous...) même pour une absence de courte durée.



- En cas d'absence prolongée ou de nuit, veillez à fermer les volets.

- Ne laissez jamais vos clés accessibles en les dissimulant sous le paillasson ou dans votre boîte aux lettres - les voleurs savent où chercher

- N'apposez aucun message écrit sur la porte précisant que vous êtes absent pour une durée précise.

- Dans le même esprit n'indiquez jamais la durée de vos absences sur la messagerie vocale de votre ligne téléphonique. Cette dangereuse divulgation de l'absence de son domicile se retrouve également sur les réseaux sociaux qui fleurissent sur internet, favorisant les contacts virtuels avec des inconnus

- Demandez à vos proches ou à vos amis de simuler une présence, ouverture des volets, éclairage extérieur ou intérieur.

- Conservez les factures de vos achats importants. Elles attesteront de l'existence et de la valeur de vos biens en cas de vol.

- Enfin, si la poursuite des auteurs d'infractions de cambriolages relève de la compétence des services de police et de gendarmerie dans leurs missions de police judiciaire, la prévention est l'affaire de tous - créez votre propre réseau - regroupement de voisins.

notez toute présence suspecte de personnes étrangères ou de véhicules et communiquez ces renseignements aux services locaux de gendarmerie en composant le 17



Si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage vous devez absolument veiller à conserver les lieux en l'état afin de ne pas polluer les opérations visant au recueil des traces et indices.



Civisme

Il est rappelé que la tonte des pelouses et l'utilisation de divers matériels occasionnant des nuisances sonores sont interdites les dimanches et jours fériés.

Les feux de broussaille sont soumis à autorisation préfectorale. Les abords des propriétés doivent être entretenus : taille de haies, ronces, orties et chardons.

Les propriétaires de chiens sont invités à éviter qu'ils ne divaguent sur la commune.

Pour la tranquillité de tous, les animaux bruyants sont également une gêne pour le voisinage et il conviendrait que les propriétaires prennent les dispositions nécessaires.

La municipalité tient à souligner que le respect des biens communaux est l'affaire de tous :

Suite à des dégradations, les frais de remise en état de l'abri bus scolaire route du Troncq à Aillet se sont élevés à 2 578 €.

Avant



Après



La circulation dans la commune est limitée à 50 km/h et nous ne pouvons que rappeler ces consignes élémentaires de sécurité.





Les écoles maternelles et primaires du groupement scolaire ont accueilli pour cette rentrée 2009-2010, 170 enfants dont la répartition est la suivante :

Commune	Enseignant	Niveau	Effectifs	Total commune
Vitot	Mme Oger Mme Marie	Maternelle Petite Section	22	60
		Maternelle Moyenne Section	8	
	Mme Mottet	Maternelle Moyenne Section	20	
		Maternelle Grande Section	10	
Epégard	Mme Backès	Maternelle Grande Section	12	55
		CP	15	
	Mme Raflik	CE1	24	
		CE2	4	
Crosville la Vieille	Mme Chaudet	CE2	14	55
		CM1	14	
	M. Chaudet	CM1	5	
		CM2	22	
TOTAL				170

Concernant la garderie et la cantine, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du rôle de chacune des employées :

	De 7h30 à 8h30	De 11h30 à 13h30	De 11h30 à 12h30	De 12h30 à 13h30	De 16h30 à 18h00	De 18h00 à 18h30
Garderie	Mme Gravy				Mme Gravy Mme Richard	Mme Gravy
Cantine		Mme Gravy Mme Poulet Mlle Dutheil +1 Atsem				
Cour de l'école			Mme Leroy Mme Richard	Mme Leroy Mme Gossuin		

Les trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé d'Ecole Maternelle), Mme Pétel, Mme Groud et Mme Leroy aident au service des repas à tour de rôle.

Les repas sont livrés par la société « Isidore Restauration » qui établit les menus à l'aide d'une diététicienne



Ils sont soumis à Mme Poulet environ 6 semaines à l'avance ce qui lui permet d'y apporter certaines modifications si cela s'impose car elle connaît le goût des enfants.

Effectifs de la cantine : - 1er service : 64 enfants
- 2ème service : 83 enfants

Effectifs de la garderie : Entre 25 et 50 enfants le matin et le soir.

- Prix d'une garderie : 1.40 €

- Prix d'un repas : 3.41 €



Tél. unique cantine et garderie : 02.32.36.16.23



Vie associative

Mise à disposition d'une salle associative, pour tous renseignements s'adresser en mairie.



Comité des Fêtes : Madame Nadia Lelarge.
Tél. : 02.32.34.87.06.



Club des Primevères : Madame Josette Guérout
Tél. : 02.32.35.21.08



Club de football : Monsieur Emmanuel Cohin (Sainte Opportune du Bosc) Tel: 02.32.34.84.60



Société de Tir : Monsieur Frédéric Delarive.
Tel : 06.21.03.17.09.

Concours : 6 et 20/06 - 4 et 18/07 - 1 et 15/08
de 10h à 12h de 14h30 à 18h



Société de Chasse : Monsieur Dominique Lhuiller.
Tel : 06.70.27.31.51.



Club de gymnastique (le mercredi soir) :
Madame Sparenberg. Tel : 02.32.35.90.55.



Les aînés

Le repas annuel du club des "Primevères" a eu lieu le samedi 27 juin 2009. C'est autour d'un repas copieux et dans une ambiance chaleureuse qu'une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés.

Venez nous rejoindre très nombreux.



Le repas communal

Un beau succès de fréquentation, cette année encore, pour le traditionnel repas communal, 60 Epégardaises et Epégardais étaient réunis, dimanche 6 décembre, à ce moment de convivialité qui s'est poursuivi jusque tard dans l'après-midi, animé par un Show pour rire de Bruno Vincent.





Carnet Rose

Maëlys Venant née le 10 mars 2009
 Sarah Permentier née le 14 mai 2009
 Yann Lucas né le 16 mai 2009
 Elyana Eskin née le 25 mai 2009
 Elyona Cerdan-Galy née le 18 août 2009
 Hugo Deleu né le 28 décembre 2009



Mariages

Jean-Luc Tessier et Anne-Marie Baudson le 16 mai 2009
 François Fontaine et Laure Delalandre le 25 juillet 2009
 Vincent Seguin et Sabrina Cudorge le 1 août 2009

50 ans de mariage :

M. et Mme Jean-Pierre Letailleur le 31 janvier 2009



Décès

M. Moussa Boussahel, 16 janvier 2009
 M. Roger Pouchet, 25 décembre 2009
 M. Marcel Blanchard, 29 décembre 2009

Nouveaux arrivants

M. Galy et Mme Cerdan
 M. et Mme Seguin
 M. Cudorge et Mme Vaultier
 M. Helain
 M. Allais et Mme Ampoulie
 M. Lautonne et Mme Maczuha
 M. et Mme Enault
 M. Lépine et Mme Charpin



Vie économique



La ferme charcutière :

Ouverte tous les vendredis et les samedis de 9h00 à 19h00.

Monsieur et Madame Bellenguez
 Tel : 02.32.34.03.58.



Gîte de séjour et chambres d'hôtes :

La ferme du Gonthier

Monsieur et Madame Lothon.
 Tel : 02.32.35.11.51.

La Paysanne

Monsieur et Madame Lucas.
 Tel : 02.32.35.08.95.

Le Comité des Fêtes



vous proposera :

Fête Communale de Pâques les 3, 4, 5 avril 2010 :

Fête foraine sur les trois jours.

Samedi 3 avril : Retraite au flambeau suivi d'un magnifique feu d'artifice.

Dimanche 4 avril : Animation pour les enfants , jeux, maquillage.
 Tombola (petit cochon à gagner).
 Distribution de tickets de manèges pour les enfants de la commune.
 Vente d'enveloppe avec nombreux lots à gagner.

Lundi 5 avril : Messe
 Foire à tout (toute la journée).

Merci à tous les habitants de la commune pour leur gentillesse et générosité lors de notre passage à leur domicile, ainsi qu'aux commerçants du Neubourg.

La Présidente



Informations diverses



Communauté de Communes (CDC) :

1 Chemin de St Célerin. 27110 Le Neubourg.

Tel : 02.32.34.04.41. Permanences : lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Courriel : cc-plateauduneubourg@cc-plateauduneubourg.fr



Piscine du Haut Phare :

carte de réduction à récupérer en mairie.

<http://haut.phare.free.fr> Tel : 02.32.35.90.62.

Déchetterie :

- Du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi de 13h30 à 18h ; ainsi que les mercredis et samedis matins, de 9h à 12h.
 - Du 1er novembre au 31 mars : du lundi au samedi de 13h30 à 17h30 ; ainsi que le samedi de 9h à 12h.



Ramassage des ordures ménagères :

Le vendredi matin (décalage au samedi matin si jour férié dans la semaine)

Cérémonie : le 11 novembre au monument aux morts suivie du verre de l'amitié pour les habitants de la commune.

Messe à Epéard : lundi de Pâques

L'épée
garde la
cité



Le Petit Epéguardais



Travaux

Coût

- Pose de drains « Bout de la ville » et engazonnement de la zone 3 014 €



- Carrefour rue du Champ de bataille et rue René Lothon :
Pose de bordures de défense (la pose étant à la charge de la CDC) 786 €



- Abri bus route du Troncq à Aillet suite aux dégradations:
Réfection de la structure, montage des murs en agglos avec enduit,
réparation de la toiture 2 578 €
- Chemin de Parfondette :
Réfection d'une partie de la voirie (longueur 45 m) 2 904 €
- Rue de la Mare de la Ville:
Expertise du sol suite à l'affaissement de la voirie et accotement
Travaux pris en charge par la CDC



Coût



- Salle polyvalente :
 - Changement des deux chauffages,
 - Modification du fonctionnement de l'alarme,
 - Modification de l'éclairage (salle, vestiaire et entrée),
 - Mise aux normes électriques 13 740 €
 - Vitrification du parquet 2 104 €
- Ecole :
 - Changement des 2 fenêtres logement instituteurs côté cours école 1875 €
 - Installation d'un éclairage au dessus du tableau classe Mme Raflick 325 €
- Local associatif :
 - Echange d'une porte 722 €
 - Points lumineux supplémentaires salle de réunion associative 332 €
- Mairie : Mise en place d'un panneau d'affichage 580 €
- Eglise : Changement du châssis au dessus de la porte de l'église 604 €

Travaux planifiés et budgétés sur 2009 mais non réalisés à ce jour à cause des intempéries :

- ⇒ Une zone 30 avec 2 ralentisseurs devant la mairie et l'école 8 915 €
- ⇒ Nettoyage et aménagement de la « Bonne Mare » 10 257 €

Prévisions pour 2010 :

- Renforcement électrique de la RD83 et éclairage chemin de Vitot (subvention obtenue par le SIEGE).
- Changement d'une porte d'entrée de la classe de CP.
- Changement du chauffage de la classe de Mme Raflick.
- Changement d'une porte au local associatif.
- Changement du rideau de scène de la salle polyvalente.
- Etude pour la réfection du terrain de football.
- Réfection de la croix allée centrale du cimetière.
- Raccordement du cimetière sur le réseau en eau potable (robinet près du portillon).
- Aménagement du parking rue des écoles.
- Terrain de pétanque près de la salle polyvalente.